

Réf: Dossier 459810

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE FOOTBALL CLUB DE TREICHVILLE » en abrégé « AFCT »

Siège ABIDJAN/TREICHVILLE/QT BIAFRA/AVENUE
BIAKA BODA/NON LOIN DU COMMISSARIAT DE POLICE DU
29 ARRONDISSEMENT/EXTENSION 4 PORTE G., Lot 00, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE FOOTBALL CLUB DE
TREICHVILLE » en abrégé « AFCT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'ENCADREMENT ET LA FORMATION DE JEÛNES AU METIER DE FOOTBALLEUR ;
- PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN/TREICHVILLE/QT BIAFRA/AVENUE BIAKA BODA/NON LOIN DU COMMISSARIAT DE POLICE DU 29 ARRONDISSEMENT/EXTENSION 4 PORTE G., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00289 du 16/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03260/GTCA/RC/2026 du 16/01/2026

